

EXTRAIT DE DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE GATINE

2 Place Porte Saint-Antoine

79220 CHAMPDENIERS

**décision :
B_2024_28_2**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 23 septembre à 14 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion siège social à Champdeniers, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 9

Date de convocation du : 17 Septembre 2024

Présents : 7

Titulaires : Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame MICOU Corine, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur ATTOU Yves, Madame SAUZE Magalie

Votants : 7

Absent(s) :

**Objet : Finances Budget
annexe Régie Sictom DM1**

Excusé(s) : Monsieur OLIVIER Pascal, Madame CHAUSSERAY Francine

Secrétaire de Séance : Madame Danielle TAVERNEAU

Vu la création d'une régie dotée de la simple autonomie financière au 1er janvier 2019 chargée de l'exploitation du service collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés dénommée SICTOM
Vu les statuts en date du 18 décembre 2018 et notamment l'article 4 relatif au vote du budget par le conseil communautaire, de la Régie SICTOM
Vu la délibération n°D_2024_3_7 du 19 mars 2024 relatif au vote du budget primitif

Considérant qu'une rectification est nécessaire au niveau des dépenses de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du budget primitif, afin d'opérer des ajustements comme suit :

Section de fonctionnement :

imputation	libellé	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant Crédits après DM
11-6063	Fournitures d'entretien	35 000,00	25 000,00	60 000,00
11-6068	Autres matières et fournitures	0	8 200,00	8 200,00
11-611	Sous-traitance générale	768 864,00	115 000,00	883 864,00
11-61551	Matériel roulant	62 000,00	15 000,00	77 000,00
11-627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 500,00	2 500,00
65-6512	Droits d'utilisation - informatique		2 160,00	2 160,00
65-6542	Créances éteintes	0	2 536,72	2 536,72
	Total dépenses		169 396,72	
67-678	Autres charges exceptionnelles	594 980,60	-169 396,72	425 583,88
	Total recettes		169 396,72	

Section d'investissement :

imputation	libellé	Montant crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant Crédits après DM
40-28135	Installations générales, agencem.	22 926,65	1 318,07	24 244,72
40-28138	Autres constructions	19 124,56	175,44	19 300,00
40-28154	Matériel industriel	47 085,71	1 214,29	48 300,00
40-28155	Outils industriel	320,40	209,64	530,04
40-28183	Matériel de bureau et informatiq.	857,44	1 082,56	1 940,00
	Total		4 000,00	
10-10222	FCTVA	60 000,00	-4 000,00	56 000,00
	Total		-4 000,00	

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire **DECIDE à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** la proposition du président,
- **DE VOTER** les virements de crédits tels que présentés ci-dessus,
- **D'AUTORISER** le président à signer tous les documents liés à la présente délibération,
- **DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Le Secrétaire de séance
Danielle TAVERNEAU



La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication, notification.

Emis le 23/09/2024
Publié le 01/10/2024
Transmis en sous-préfecture le 01/10/2024

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

